

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
6 — 45 — — Omnibus.  
9 — 02 — — Omnibus.  
— — — — soir, Omnibus.  
— — — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
— — — — Omnibus.  
— — — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus.  
— — — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Express.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. . 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Les conditions de la paix sont dures, écrasantes même ; mais il fallait subir la loi d'un vainqueur sans humanité. En face d'un ennemi qui ne se proposait rien moins que l'anéantissement de la France, mieux valait passer sous les fourches caudines de ses exigences que de renoncer à l'espoir d'une revanche éclatante.

Au milieu de cette grande douleur nationale, nous considérons comme inopportun de se laisser aller à des récriminations rétrospectives qui divisent le pays sans alléger nos tristesses. C'est à l'histoire impartiale qu'il appartient de répartir le poids des responsabilités. Ne devançons pas son jugement dans la crainte d'ajouter à toutes nos infortunes le péril des dissensions civiles.

D'ailleurs, assez d'autres préoccupations s'imposent au patriotisme français.

Notre situation — il faut avoir le courage de le reconnaître — est grave. Elle exige de tous un effort énergique. Tous, dans la sphère de notre action et dans la mesure de nos forces, nous devons travailler à panser les plaies de la patrie, à réparer les ruines accumulées par cinq mois d'invasion et de pillage.

Est-il nécessaire de retracer ici le tableau lamentable qu'offre à cette heure notre chère et malheureuse France !

Faut-il dépeindre le spectacle affligeant que tout le monde a sous les yeux : une désorganisation profonde, une perturbation générale, le marasme, l'agriculture dans l'abandon, les finances en détresse, et, pour mettre le comble à ces calamités réunies, une sorte de gouvernement provisoire qui, heureusement pour nous, a pris pour devise : la conciliation, l'ordre et la liberté.

Sans doute, devant un pareil concours de misères, tout autre peuple succomberait ; mais, grâce au ciel, la vitalité française peut accomplir des miracles, et en quelques années notre pays peut et doit sortir comme transfiguré de cette cruelle épreuve.

Avant tout, plus de commotions politiques, plus de crises violentes et de collisions de partis. Le suffrage universel donne à chacun le moyen de manifester ses opinions. Sortons enfin des sentiers révolutionnaires pour arriver au gouvernement du pays par le pays en dehors de toute dictature monarchique ou républicaine.

C'est en réformant ainsi nos mœurs publiques, en moralisant par l'instruction la société, en ravivant le patriotisme, que nous arriverons promptement à reprendre notre prestige dans le monde et notre rang en Europe.

L'industrie, le commerce, l'agriculture, ces éléments de la richesse nationale, sont appelés à jouer dans les destinées du pays un rôle plus considérable que jamais. Il faut donc que rien ne soit négligé pour imprimer un essor vigoureux au travail national. C'est sur ce terrain-là, ne l'oublions point, que la France est appelée à prendre sur nos envahisseurs une première revanche.

Le commerce de l'Allemagne est tributaire du nôtre, et puisque nos négociations ont eu le bon esprit de ne point enchaîner notre indépendance par un traité, nous pouvons faire à ceux qui nous

écrasent aujourd'hui une guerre commerciale dont ils ne se relèveront jamais.

A l'œuvre donc ! travaillons non-seulement pour nous, mais encore pour la patrie en deuil, et que les labeurs féconds de la paix nous permettent d'acquiescer au plus vite l'odieuse rançon de la guerre !  
(Journal de Maine-et-Loire.)

On dit, assure le *Soir*, que la dernière entrevue entre les plénipotentiaires français et M. de Bismarck à Versailles a été navrante.

M. Thiers, accablé par une discussion de plusieurs heures, ayant employé toutes les ressources de son éloquence pour obtenir quelques concessions, était déjà fort abattu, lorsque le négociateur prussien demanda la cession de Nancy.

— Alors, prenez toute la France et administrez-la vous-même ! aurait dit l'illustre homme d'Etat dans un moment de colère et de dégoût.

Puis, après avoir laissé échapper ce cri de douleur, il se remit à discuter pied à pied le sort de notre malheureux pays avec un courage qui surpasse tous les courages.

Le journal la *France* publie dans ses dernières nouvelles la note suivante :

« Les travaux de la commission des finances continuent à préoccuper le public. Bien qu'aucun renseignement ne soit encore officiel, l'unanimité des étonnements que soulèvent les modes sommaires d'opération employés pendant ces cinq derniers mois, causent une émotion réelle.

» Ainsi il est à peu près hors de doute que des sommes considérables s'élevant à plusieurs millions ont été dépensées sans que l'on puisse aujourd'hui retrouver la trace de leur emploi. »

## ENTRÉE DES PRUSSIENS A PARIS.

Paris, 1<sup>er</sup> mars.

Ce matin, à 7 heures, des escouades de gardiens de la paix ont occupé les cinq portes de l'Ouest, par lesquelles les troupes ennemies devaient faire leur entrée ; annoncée pour 10 heures, elle a commencé à 8 heures et demie. Les têtes de colonnes passaient à 9 heures, près de cet arc de triomphe où sont inscrites toutes les victoires de Napoléon I<sup>er</sup>, que nous expions si chèrement.

L'armée prussienne a opéré son entrée silencieusement ; pas de tambour, pas de clairon, pas de musique, pas un cri.

Les Champs-Élysées (sur lesquels donnent mes fenêtres) étaient déserts ; pas une fenêtre ouverte, toutes les boutiques fermées.

Vers 10 heures, la circulation inévitable dans ce quartier, a mis en mouvement un certain nombre de passants, dont beaucoup d'étrangers ; mais partout attitude convenable. Un fait à signaler, pas une femme n'a paru dans les Champs-Élysées.

Le général prussien Rameth qui commande l'armée est logé dans l'Hôtel du duc de Rianzars.

A 11 heures, l'Elysée n'était pas encore occupé ; on annonce qu'à midi, il doit s'y installer une commission mixte, française et prussienne, chargée de juger les incidents qui pourraient survenir.

On m'apporte la nouvelle que les gardiens de l'Elysée auraient découvert deux barils de poudre, que l'on aurait introduits par les égouts sous le palais de l'Elysée, sans doute afin de le faire sauter, dans le cas où le roi Guillaume y serait venu avec son état-major. Naturellement, je ne crois pas un mot de cette histoire. On en fera bien d'autres.

A 10 heures, un individu s'est mis à injurier des soldats prussiens, place de la Concorde ; il a été immédiatement arrêté par des habitants de la rue Royale.

A 11 heures, une femme ayant été vue, rue de l'Elysée, qui se dirigeait vers les soldats prussiens pour leur vendre à boire, des gamins l'ont arrêtée, ont brisé tout ce qu'elle portait, l'ont fouettée, l'ont déshabillée, ne lui laissant que sa chemise et l'ont traînée jusqu'à la place de la Madeleine où ils ont fini par la relâcher.

Toutes les sentinelles françaises qui gardent les abords des quartiers des Champs-Élysées sont tournées du côté de l'ennemi.

Dans les rues traversées par les détachements prussiens qui cherchent leur logement, pas une fenêtre ne s'ouvre et ne laisse voir une tête de curieux. Toutes les boutiques, dans tout Paris, même celles des cafés, restaurants, sont fermées. C'est un aspect sinistre, comme dans les journées de juin 1848.

En résumé, calme, dignité, admirable attitude de la population parisienne.

On pense ici que les ratifications du traité de paix auront lieu vendredi. L'armée prussienne ne pourrait donc quitter Paris ce jour-là ou au plus tard, samedi matin, mais je voudrais bien que ce fût plus tôt.

Tous les rapports confirment le calme et la bonne attitude de la population.

Il y a des boutiques sur lesquelles on lit : « Fermé pour cause de deuil public. »

La police a arrêté, depuis trois jours, dans les troubles, plus de deux cents individus, notamment reconnus pour agents prussiens, dont plusieurs, déguisés en gardes nationaux, — officiel, je vous l'affirme.

Le général Vinoy répond du maintien de l'ordre dans Paris.

Des femmes de mauvaise vie, ayant voulu approcher des Prussiens, ont été saisies dans les Champs-Élysées par des passants qui les ont déshabillées et jetées dans le bassin du Rond-Point.

On écrit encore de Paris, à la date du 2 mars : « Les Prussiens occupent, depuis hier, les 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements.

» Leurs limites, comme les nôtres, sont gardées par des lignes serrées de sentinelles qui ne laissent pas circuler les gens en uniforme quelconque. Il y avait à craindre quelques collisions qui auraient pu amener quelques graves représailles. Tout s'est bien passé jusqu'à présent.

» Toutes les boutiques, cafés, restaurants sont fermés. On ne voit que gardes nationaux se rendant aux postes qui leur sont assignés sur notre territoire ; le rappel ne cesse de battre, ni nuit ni jour ; mais nous sommes un peu habitués à cette musique...

» Sans être alarmiste, je partage un peu l'opinion des personnes qui vous disent que Paris est

en ce moment un vrai foyer d'infection (physique et morale bien entendu), et je crois qu'il ne faut pas se hâter d'y déposer vos enfants. Les journaux ont donné pendant quelque temps la statistique de la mortalité qui avait presque triplé. Je ne sais pas trop où l'on en est aujourd'hui, mais nos hôpitaux militaires sont encombrés, et l'administration a commencé à faire des envois sur la province.

» D'ici à peu de jours selon toute probabilité on pourra renvoyer les gardes mobiles, marins et autres qui ont concouru à la défense de Paris et encombrant en ce moment toutes les casernes, les hôpitaux, les maisons particulières, les places, les boulevards et les rues. Il faut aussi qu'une augmentation de combustible permette de faire marcher les machines à vapeur pour procurer à Paris l'eau de lavage qui lui manque encore complètement et qui est absolument indispensable pour le désinfecter. La prolongation de l'armistice a retardé tout cela.

» Nos énergumènes ont fait une quantité de manifestations ridicules et inquiétantes auxquelles la stupide faiblesse de nos gouvernants et chefs militaires a laissé trop de carrière ; mais enfin cela s'est calmé. »

L'empereur Guillaume ne s'est point mis à la tête de ses troupes, c'est le général de Moltke qui s'est chargé de la haute direction de l'entrée de l'armée allemande, et jusqu'ici les mesures prises, d'accord avec l'état-major du général Vinoy, ont permis d'éviter entre les soldats allemands et la garde nationale de Paris la moindre occasion de froissement. Il y a lieu d'espérer qu'il en sera de même durant toute la journée.

Dans les quartiers populaires, l'émotion est toujours grande, il est vrai ; des barricades ont été faites à Montmartre, à La Chapelle, à Ménilmontant et à Belleville. Le rappel a été battu dans plusieurs arrondissements ; quelques bataillons animés d'intentions belliqueuses se sont dirigés même sur les Champs-Élysées. Toutefois, d'autres bataillons plus raisonnables ont parlementé avec eux et les ont décidés à revenir sur leurs pas.

## LA LIGUE ANTI-PRUSSienne.

Quand on s'est bien battu entre adversaires loyaux, courtois et justes, la paix signée, vainqueurs et vaincus peuvent se serrer la main.

Après la guerre de Crimée, Français et Russes ressemblèrent à deux amis qu'un malentendu a quelque temps séparés et qui ont appris à s'estimer davantage en mesurant leurs forces. Il en fut de même entre la France et l'Autriche, après la guerre de 1859.

Après la guerre qui vient de finir, il en sera tout autrement.

A la guerre avec la Prusse survivra toute entière la haine de la Prusse.

Une muraille infranchissable doit s'élever entre les Allemands — puisque l'Allemagne tout entière a voulu se faire prussienne — entre les Allemands et nous.

Que nos ateliers, nos maisons, nos usines, nos magasins leur soient fermés.

Plusieurs de ceux qui résidaient à Paris avant la guerre reviennent déjà, le sourire aux lèvres, la

main hypocritement tendue vers nos mains, balbutiant des paroles mielleuses.

Il faut les chasser sans merci.

Après une paix comme celle qui nous est aujourd'hui imposée par un concours de fatalités inouïes, l'Allemagne demeure pour nous la plus odieuse ennemie.

Ils nous ont fait payer trop cher l'hospitalité affectueuse et confiante qu'ils ont si longtemps reçue de notre aveugle bienveillance, pour qu'il soit permis maintenant de retomber dans le même piège. Pardonner et oublier serait de notre part non pas bonté, mais imbécillité.

Les mots et les actes changent de valeur quand il s'agit d'un ennemi qui, soit dans la guerre, soit dans la paix, foule aux pieds les usages et les devoirs admis entre nations civilisées. Aussi nous exhortons chacun de nos concitoyens à faire bonne garde, pour empêcher auprès de lui le retour de traîtres et d'espions déguisés en amis.

Ceux qui sont partis déjà au premier signal pour nous faire la guerre, ne doivent pas revenir maintenant parmi nous faire leurs affaires.

S'ils tentent de se glisser de nouveau dans nos rangs, il faut les signaler hautement, comme on dénonce un écueil, un piège, une peste.

Paris-Journal invite ses lecteurs à lui faire connaître les noms des Prussiens qui viendraient recommencer chez nous leur petit commerce, et il s'engage à les publier dans ses colonnes.

Signaler un pareil ennemi, c'est servir son pays.

La paix est signée, mais les Allemands restent nos ennemis. Il faut défendre nos foyers contre la perfidie de cette nouvelle forme d'invasion.

Organisons la ligue anti-prussienne.

Soyez sûr que, bien que les hordes germaniques aient commis chez nous tous les excès imaginables, il ne se passera pas deux ou trois ans avant que les mouchards de l'infâme pays dont nous avons tant à nous plaindre ne soient de nouveau parfaitement accueillis par nos trop oublieux compatriotes.

Les premiers mois, on ne voudra pas en entendre parler. Peu après, vous rencontrerez des gens qui vous diront très-sérieusement : « Mais puisque ces coquins-là nous offrent leurs services pour mille francs, là où un commis français en demanderait deux mille, pourquoi ne ferions-nous pas cette économie de mille francs ? Le commerce, après tout, ne vit pas de sentiments, mais de spéculations habiles. Donc, puisque ces choucroûtes nous coûtent moins cher que des compatriotes, force nous est bien de les employer. »

Et vous verrez si le commerce français ne nous donne pas prochainement ce rare exemple de dignité. Hélas ! je voudrais que les faits m'infligeassent un éclatant démenti ; mais je connais trop les générations mercantiles issues de l'Empire, pour espérer la chance heureuse d'un désaveu.

#### TROUBLES A NICE.

Le vieil adage *va victis* semblerait recevoir aujourd'hui une nouvelle application de l'Italie contre la France. Nous n'avons pas oublié comment l'Italie a toujours su se montrer reconnaissante envers la France pour l'appui que le gouvernement déchu a prêté à ses projets ambitieux et à ses envahissements coupables : qu'on observe attentivement les troubles de Nice, et on y verra la connivence du gouvernement italien. Le moment paraît, sans doute, heureusement choisi pour revendiquer cette ville. C'est au moment où la France se débat sous les étreintes de la Prusse ; c'est à l'heure où il faut rétablir l'ordre profondément troublé par une dictature insensée, c'est ce moment, disons-nous, que l'Italie choisit pour fomenter une révolte des Niçois contre les autorités françaises, pour provoquer des aspirations

populaires et reconnaître, à Nice, les mêmes droits de retour à l'Italie que l'Alsace et la Lorraine peuvent invoquer pour rester à la France.

Grâce à la fermeté de M. Marc Dufrasse, préfet de Nice, qui a su dénoncer les fils de la conjuration, ce projet insensé a été déjoué.

Aux troupes de la garnison sont venus se joindre des détachements de notre marine et de l'infanterie de Toulon.

Voici le langage des feuilles italiennes. Elles nous fournissent, à ce sujet, de précieux renseignements.

La *Perseveranza* annonçait, dès le 11, les troubles de Nice ainsi qu'il suit :

« On nous affirme que la ville de Nice est insurgée. »

« La préfecture aurait été assaillie et prise au cri de : Vive l'Italie ! »

« Le but de l'insurrection serait d'obtenir l'annexion à l'Italie. »

« Quoique cette nouvelle nous vienne de bonne source, nous la donnons avec la plus grande réserve. »

Le même jour, le *Corriere* de Milan publiait de son côté ce qui suit :

« Les nouvelles particulières qui nous arrivent de Nice confirment les détails que nous avons reproduits ci-dessus et ajoutent que, dans l'émeute, il y a eu de nombreux blessés. Les insurgés auraient mêlé au cri de : Vive l'Italie ! celui de : Vivent les Allemands ! Bref, on voudrait obtenir l'annexion à l'Italie, avec l'aide de l'Allemagne. »

Mais voici qui devient en même temps plus grave et plus clair.

On lit dans la *Gazette de Gènes* du 11 :

« A la suite de graves collisions qui ont eu lieu avant-hier et hier à Nice, et qui ont été signalées par des dépêches particulières, hier au soir, par ordre de notre gouvernement, on a embarqué dans ce port et envoyé à Saint-Roméo un bataillon du 47<sup>e</sup> pour garder notre frontière. »

La *Gazette piémontaise* va plus loin encore ; après avoir représenté la population niçoise comme provoquée, écrasée et finalement assassinée dans les rues de Nice, elle ajoute ces lignes instructives :

« Pendant ce temps et dans la nuit du 10, le gouvernement italien faisait expédier un bataillon à Vintimille sur un bateau à vapeur de la compagnie Rubattino. »

« Maintenant que reste-t-il à faire ? Un gouvernement français, quel qu'il soit, pourra-t-il continuer à conserver Nice ? Pourra-t-il, après ce vote manifesté par les Niçois, après les inqualifiables abus de pouvoir de Dufrasse, se concilier de nouveau les esprits dans cette population irritée ? Cela sera-t-il là pour elle un élément permanent de faiblesse ? »

« La France pourra-t-elle continuer à rester à Nice comme l'Autriche restait à Milan ? »

« Voilà le problème. »

#### UN DÉFI HÉROÏQUE.

Voici un fait qui rappelle, sinon le combat, du moins le défi de Beaumanoir et de ses Bretons dans la vieille France envahie par les Anglais.

La lettre suivante a été adressée à l'*Emancipation*, de Toulouse :

« Dimanche, 26 février 1871. »

« Monsieur le rédacteur, »

« Puisque l'infamie est consommée, et que nous n'avons plus qu'à courber le front sous le joug des Vandales qui prononcent si brutalement le *va victis*, — sauvons du moins l'honneur, notre dernier bien. »

« Voulez-vous insérer dans votre journal le défi que je crache à la figure des Allemands ? »

« Il sera choisi cent hommes parmi l'élite de l'armée prussienne ; »

« Je choisirai moi-même cent hommes parmi nous. »

« Et, en champs clos, en plein soleil, nous lutterons à outrance, comme autrefois les Horace et les Curiace, non pour sauver Rome, mais pour sauver l'honneur. »

« Salut fraternel. »

« L'ANGLAIS, »

« Ex-chef de francs-tireurs, évadé de la prison de Reims, café Commercial, à Bordeaux. »

P.-S. J'envoie la même lettre à divers journaux.

Une dépêche de Brème, du 26 février, porte :

« Les otages français qui étaient retenus ici ont été mis en liberté aujourd'hui, sur un ordre de Versailles arrivé par télégraphe. »

Un convoi de 480 prisonniers prussiens venant de Blaye, sous l'escorte de la gendarmerie, a passé jeudi matin à la gare de Poitiers, où il s'est arrêté quelques instants. Ces hommes étaient dirigés vers Tours, probablement pour être échangés contre un nombre égal de prisonniers français.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### COUR D'APPEL D'ANGERS.

La plainte en diffamation formée par MM. de Cumont et Stofflet contre M. Maurice Engelhard, ex-préfet de Maine-et-Loire, a été appelée, le 2 mars, à l'audience de la première chambre de la Cour, présidée par le premier président Métivier.

M. Maurice Engelhard n'ayant pas comparu ni personne pour lui, la Cour a donné défaut contre lui et ordonné qu'il serait passé outre aux débats de l'affaire.

M<sup>e</sup> Henry Moreau, du barreau de Paris, a soutenu, dans l'intérêt de MM. de Cumont et Stofflet, que l'arrêté de conflit pris par M. le préfet, le 9 février 1871, ne faisait nullement obstacle à ce que la Cour statuât sur le fonds du procès, cet arrêté n'étant pas valable, tant au point de vue de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> juin 1828 (art. 2, 3, 17, 12), qu'à celui du décret du 19 septembre 1870 qui a aboli toutes les entraves qui pouvaient arrêter l'action des simples particuliers contre les fonctionnaires publics.

M<sup>e</sup> Moreau a invoqué à l'appui de sa thèse de nombreuses décisions judiciaires, dont une notamment a été rendue en 1851 par la Cour d'Angers, conformément aux conclusions de M. l'avocat général Allain-Targé.

M<sup>e</sup> Moreau a ajouté qu'il ne croyait plus nécessaire de répondre aux sarcasmes et aux censures que M. le procureur-général Guillon avait cru pouvoir adresser à M. de Cumont, à l'audience du 1<sup>er</sup> février, alors que toute réponse était interdite à la partie civile. Le suffrage universel, en effet, s'est chargé de répondre à M. le procureur-général et la réponse est concluante.

M. Leury, premier avocat-général, a conclu en demandant que la Cour sursît à statuer, jusqu'à ce que l'autorité compétente se soit prononcée sur la validité du conflit. Il établit, par une démonstration historique, que cette autorité compétente n'existe plus maintenant ; mais il espère qu'elle sera bientôt rétablie ; néanmoins, il ne croit pas que la Cour puisse, quant à présent, apprécier la validité de l'arrêté de conflit, sans excéder ses pouvoirs. Il reconnaît d'ailleurs qu'en lui-même, l'arrêté de conflit n'a rien de sérieux et devra être annulé, mais cette annulation ne pourra être prononcée que par l'autorité compétente qui n'est pas la Cour.

L'affaire a été mise en délibéré pour l'arrêt

être rendu à l'une des prochaines audiences de la Cour.

Pour chronique locale : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 4 mars, 9 h. soir. — La télégraphie, suspendue dans la journée, a été reprise ce soir.

A l'Assemblée nationale, M. Ducaing propose un témoignage de reconnaissance à la Suisse, à la Belgique et à l'Angleterre.

Ce dernier nom soulève des réclamations.

Un député demande que les places des préfets vacantes soient remplies et que les préfets institués par la délégation de Bordeaux soient destitués.

M. Picard réclame la liberté d'action pour le gouvernement qui donnera les emplois selon le mérite personnel seulement.

Un député demande la mise en accusation de la délégation de Bordeaux.

La question de la validation des préfets n'est pas encore résolue.

Bordeaux, 5 mars, 9 heures. — Relativement aux bruits qui circulaient sur une agitation dans certains quartiers de Paris, le *Moniteur* dit qu'il ressort clairement des diverses dépêches d'hier au soir qu'il n'y a eu de collision sur aucun point.

On a une ferme confiance de calmer les esprits et de conjurer l'orage.

Le *Moniteur* met le public en garde contre les nouvelles sans contrôle mises en circulation.

Le général d'Aureilles de Paladine, commandant en chef de la garde nationale de la Seine, est parti vendredi soir pour Paris.

Paris, 4 mars, 1 h. soir. — L'agitation qui régnait hier dans les quartiers de Belleville, la Villlette et Montmartre et faisait craindre des troubles, a considérablement diminué aujourd'hui.

A Saumur, aucune dépêche officielle sur la situation de Paris n'a été affichée, et ce silence donne lieu à une multitude de bruits fâcheux que nous croyons exagérés.

Mais pourquoi ce silence et pourquoi des communications aux autres villes, et rien à notre population ? Les cachotteries des régimes passés n'ont-elles profité à personne et à aucune cause.

Il semble presque décidé que la Chambre tiendra ses séances à Fontainebleau.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

#### Marché de Saumur du 4 mars.

Froment (l'h.) 77 k. 29 65	Graine trèfle 50	—
2 <sup>e</sup> qualité. . . 74 28 50	— luzerne 50	—
Seigle . . . . 74 17	Foin (h. bar.) 780	195
Orges . . . . 64 18	— Luzerne —	780 183
Avoine h. bar. 45 17	Paille —	780 100
Fèves . . . . 75 20	Amandes . . . 50	—
Pois blancs . . 80 52	— cassées 50	—
— rouges . . . 80 52	Cire jaune . . 50	150
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—
Colza . . . . 65	(52 k. 500) —	—
Chenevis . . . 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc . . . . .	—
— chenevis 50	Demi-couleur . .	—
— de lin . . . 50	Brun . . . . .	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	70 à 80
Ordin., envir. de Saumur 1870.	1 <sup>re</sup> id.	44 à 50
Id.	1870, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878.	1 <sup>re</sup> id.	38 à 45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870.	1 <sup>re</sup> id.	36 à 42
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
La Vienne, 1870.	1 <sup>re</sup> id.	28 à 35

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	65 à 75
Champigny, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	» à »
Varrains, 1870.	2 <sup>e</sup> id.	65 à 75
Bourgueil, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	70 à 85
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigné 1870.	1 <sup>re</sup> id.	65 à 75
Chinon, 1870.	1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »

Saumur, imprimerie de P. GODET.

### JOURNAL DES DEMOISELLES

1, BOULEVARD DES ITALIENS, 1.

L'administration du *Journal des Demoiselles* informe ses abonnés que, vu l'interruption des communications pendant les premiers mois de l'année 1871, les abonnements pour cette année, au lieu de partir de janvier pour finir en décembre, ne commenceront que d'avril, et qu'exceptionnellement ces abonnements ne seraient que de neuf mois.

Le prix des abonnements est naturellement réduit dans la proportion d'un quart, et les abonnements pour cette année exceptionnelle de neuf mois seront de :

Edition mensuelle . . . . .	Départ	9 »
Edition bi-mensuelle (bleue) avec gravures . . . . .	—	15 50
Edition bi-mensuelle (verte) avec gravures et patrons . . . . .	—	18 »
Edition hebdomadaire la plus complète, chaque trimestre . . . . .	—	8 50

### LA POUPÉE MODÈLE

### JOURNAL DES PETITES FILLES

1, BOULEVARD DES ITALIENS, 1.

L'administration du *Journal la Poupée modèle, Journal des Petites Filles*, informe ses abonnés que, vu l'interruption des communications pendant les premiers mois de l'année 1871, les abonnements pour cette année, au lieu de partir du 15 novembre 1870 pour finir le 15 octobre 1871, ne commenceront que du 15 mars pour finir le 15 novembre, et qu'ainsi cette année exceptionnelle ne serait que de neuf mois. Le prix des abonnements pour cette année est réduit dans la proportion d'un quart, c'est-à-dire est fixé à 5 fr. 75 pour les départements.